



Puis-je récupérer mon acompte dans un achat a credit partiel?

Par **bobreality**, le **09/07/2011** à **11:29**

Bonjour,

j'ai signé un bon de commande de 2500€ dans un magasin de meuble. J'ai versé 500€ d'acompte et demandé un credit de 2000€. J'ai 14 jours pour me rétracter. Je vais me rétracter , mais pourrais-je récupérer mon acompte de 500€ (qui n'est pas dans ma demande de credit)?? Merci pour votre réponse.

Par **pat76**, le **09/07/2011** à **17:59**

Bonjour

Qu'est-il indiqué dans le contrat dans le cas ou le client qui a verser un acompte se rétracte dans le délai prévu?

La demande de crédit c'est auprès de votre banque où d'un organisme de crédit.

A-t-il été spécifié que le contrat serait résilié pour le cas où le crédit ne serait pas accordé?

Il est indique dans le contrat que c'est un acompte que vous avez versé et non pas des arrhes?